DOSSIER



3. Contrer les paradis fiscaux

Sous la pression populaire et dans un contexte de ralentissement économique mondial, les institutions affichent leur volonté de lutte contre ces pratiques d'évasions fiscales légales, de correction de ces avatars du néolibéralisme financier. Les paradis fiscaux ont même dû faire quelques concessions de façade ces derniers temps pour se refaire une image. Mais «ils se sont adaptés», résumait Éric Bocquet, dans L'Humanité, le 25 juillet. De fait, les tentatives institutionnelles, les mobilisations populaires, ont jusqu'ici eu des effets limités: «La directive épargne 2003 de l'UE, par exemple, dont l'un des buts était d'instituer la transmission automatique des informations fiscales entre les pays, n'est pas mise en œuvre. Elle est à nouveau mise à l'étude, mais deux pays font de la résistance, le Luxembourg et l'Autriche », rappelle l'élu. Une meilleure évaluation de l'évasion fiscale des capitaux, plus de sanctions à l'égard des fraudeurs, le respect d'un cadre légal plus strict, une coordination internationale accrue, sont des pistes pour lutter contre cette tendance. Ce qui pose d'emblée la question des moyens alloués à ce dossier majeur. La commission d'enquête qui a notamment auditionné le syndicat national CGT DGFIP pré-

conise d'« assurer les moyens humains et matériels de l'administration fiscale». Or, entre 2008 et 2012, la RGPP a déjà entraîné la suppression de 13 000 emplois dans ces services et la dégradation de l'exercice de leur mission. Et 2 500 postes devraient encore être supprimés en 2013, le projet de François Hollande étant de créer des emplois dans l'éducation, la justice, et la police à emplois publics constants... Les luttes syndicales pour l'emploi n'ont pas dit leur dernier mot. Mais au fond, c'est la question de la démocratie sociale et des pouvoirs des citoyenssalariés qui se pose. C'est en ce sens que «nous réclamons de nouveaux droits pour que les salariés interviennent dans la stratégie des entreprises, note Michel Fontaine. Exemple: les LBO. Quel salarié accepterait des LBO pour sa structure dès lors que ces produits d'ingénierie financière à visée essentiel-

lement spéculative ne sont d'aucune utilité pour celle-ci? Aucun salarié n'approuverait ces moyens qui vont même, dans les faits, contre l'investissement productif et l'emploi puisqu'il s'agit, avec très peu de capitaux et un endettement massif, de prendre la majorité d'entreprises saines pour les délocaliser là où la main-d'œuvre est moins chère». Le contexte actuel favorise la prise de conscience des salariés, de plus en plus indignés de devoir payer le prix d'une crise dont ils ne sont pas responsables. En colère, ils risquent de devenir turbulents et pourraient même perturber le silence des paradis.

EN SAVOIR PLUS

- Ces 600 milliards qui manquent à la France, résultat de l'enquête menée par Vincent Peillon au cœur des mécanismes concrets de l'évasion fiscale.
- Les Paradis fiscaux, enquête sur les ravages de la finance néolibérale, de Nicholas Chaxson.
 Le 1^{er} octobre 1996, sept magistrats européens lançaient l'appel de Genève contre les paradis fiscaux. Jean de Maillard est l'un d'eux, il rapporte ce texte dans son ouvrage: Un monde sans lois: la criminalité financière en images,

Stock, 1999.